

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 8 AVRIL 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Représentés : 1

Absents : 0

Date de convocation : 2 avril 2021

Date d'affichage : 2 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - BAILLY Béatrice - CLAPPIER Pascal - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénéaïck

**Était représenté :** MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RIVAS Natacha)

Madame Béatrice BAILLY est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 21-04-036

**Objet : Budget principal 2021 : décision modificative budgétaire n°2**

Le rapporteur : Madame Natacha Rivas, adjointe au maire.

Je vous présente le projet de décision modificative budgétaire n°2 du budget principal qui consiste en des ouvertures et ajustements de crédits sur la seule section d'investissement. Cette DMB n°2 se présente ainsi qu'il suit :

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-020 : Dépenses imprévues ( Investissement )	26 281,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues ( Investissement )</b>	<b>26 281,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2313-246 : COL ET FORT TELEGRAPHE	0,00 €	781,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-254 : CABINET MEDICAL	0,00 €	24 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>25 281,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>26 281,00 €</b>	<b>26 281,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Cette DMB n°2 s'équilibre donc à la somme de 0 en section d'investissement et ne modifie donc pas l'équilibre du budget principal 2021 qui, je vous le rappelle, s'établit ainsi qu'il suit :

- 8 880 175,29 € en section de fonctionnement,
- 4 135 858,18 € en section d'investissement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 1er avril 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 1er avril 2021,  
Où l'exposé de madame Rivas,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- D'approuver la décision modificative budgétaire n°2 du budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire  
Transmission en Préfecture : 09/04/2021  
Affichage : 09/04/2021  
Valloire, le 09/04/2021

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.